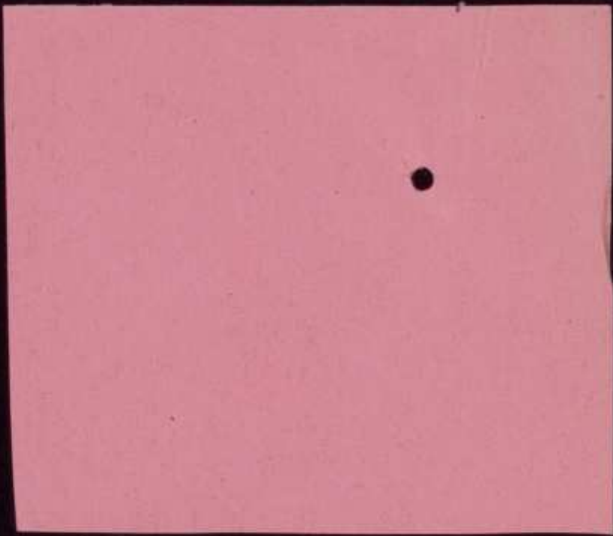


E. VII, 10



Extrait de "Paris-Midi"
du 3 Février 1929.

Pour aider les écrivains malheureux

Evitons leur le sort de Tancredi
Martel et créons une caisse
de secours

Emus par la mort tragique de Tancredi Martel, quelques écrivains se sont réunis, hier, avec le président du Syndicat des Editeurs et les représentants des principaux groupements littéraires, à l'Office central de bibliographie, rue des Saints-Pères. Et ils ont étudié ensemble la possibilité de créer sous peu une caisse de secours d'urgence pour les écrivains malheureux.

Tout ce qui existe déjà en ce genre fut tour à tour examiné : la caisse de secours de la Société des Gens de Lettres et celle des Auteurs dramatiques, le projet de loi Herriot, rapporté par M. Rameil, prélevant un pourcentage sur le domaine public, et le « sou du pauvre » qu'un écrivain préconisait, versé bénévolement par l'acheteur d'un livre.

On rappela que la caisse de secours du ministère de l'Instruction publique dispensait généralement ses dons à des fonctionnaires suffisamment rétribués, que les cinq donations de 10.000 francs récemment accordées par la Ville de Paris ne suffisaient pas à soulager toutes les misères, et l'on évoqua l'héritage légué par Gustave Geoffroy à l'Académie Goncourt, et non encore distribué, en faveur d'un écrivain malheureux, la fondation Octave Mirbeau, qui offre un temporaire asile à des romanciers fatigués, le village entier de Six-Fours, dans le Var, dont la municipalité met tous les immeubles gratis à la disposition des littérateurs, et le château de Pourville, légué aux artistes dramatiques et qu'aucun ne veut habiter.

Enfin, après avoir rappelé que Tancredi Martel mourut possédant encore à son compte quelques centaines de francs et, parmi d'autres richesses littéraires, des éditions premières de Victor Hugo, de grande valeur, que son affection et sa fierté l'avaient empêché de vendre, une commission d'études fut constituée sous la présidence de M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Elle se réunira sous peu pour mettre au point les mesures à prendre.

Paris-Midi. 3. II 29

5842-l
aa

1000
-5 FEV 1929

B.VII.10.

RW/CB-4/2/29.

Monsieur GRUNEBaum-BALLIN
Président du Conseil
de Préfecture de la Seine
21 boulevard Beauséjour
PARIS XVI^e

Cher Monsieur le Président,

Les journaux m'ont appris qu'un Comité d'études vient de se constituer sous la présidence de M. René DOUMIC, à l'effet d'examiner un projet de création d'une caisse de secours pour les écrivains.

Vous devez être très renseigné sur cette initiative, en admettant que vous n'en ayez pas été un des inspirateurs. Comme elle présente pour notre Institution un réel intérêt et pourrait éventuellement servir notre action internationale, je vous serais obligé de me faire parvenir, à l'occasion, les informations dont vous pourriez disposer à notre profit.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Président, l'hommage de mes plus dévoués sentiments.

Le Chef du Service Juridique.

Index

Grunebaum-Ballin

(R. WEISS)

11

1941
-FEBRUARY 1941



TO BE PRINTED



TO BE PRINTED

Printed by
Friedrich-Wilhelm
1